



- > **TITRE D'EMPLOI** : Manœuvre
- > **DIRECTION** : Direction des ressources matérielles
- > **SERVICE** : Entretien sanitaire
- > **NOM DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT** : Charles-Antoine Blais

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel du manœuvre consiste à accomplir des travaux d'entretien ménager, physique et préventif de même que des travaux de réparation mineure. Il comprend également le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assure la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Balaie, passe l'aspirateur, lave, nettoie et cire, selon le cas, les tapis, les murs, les plafonds, les planchers, le mobilier et les grillages de ventilation de divers locaux, y compris des salles de toilettes et de rangement d'équipements sportifs.
- Ramasse et jette les rebuts, lave les vitres, à l'extérieur comme à l'intérieur. À l'extérieur, elle tond le gazon, épand les engrais, ramasse et jette les feuilles mortes, vide les poubelles et enlève la neige des toitures, entrées, trottoirs et aire de jeux.
- Accomplit les travaux d'épandage nécessaires à assurer la sécurité des lieux de circulation extérieure durant l'hiver.
- Effectue tout genre de travaux de réparation mineure.
- Voit à ce que les lieux et équipements soient sécuritaires.
- Peut seconder, au besoin, la personne ouvrière qualifiée en manipulant les matériaux et objets lourds, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et en fournissant les outils.
- Dresse et démonte des échafaudages, déplace du mobilier, dresse et démonte des abris d'hiver, transporte et entrepose des marchandises et des matériaux et opère des équipements requis. Prépare les locaux de classe et les salles selon les dispositions demandées.
- Effectue, au besoin, des travaux en hauteur à l'aide d'une échelle, d'un échafaud ou plate-forme élévatrice.
- Accomplit, au besoin, toute autre tâche connexe.

PRODUITS MANIPULÉS ET ÉQUIPEMENTS

Manipule les produits de nettoyage, opère des chasse-neige, auto-laveuse, polisseuses, machines à laver les tapis, machines à pression et tous autres équipements d'entretien.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Être en mesure de manipuler du matériel et des objets lourds pouvant aller jusqu'à 50 kilogrammes ;
- Avoir l'habileté nécessaire pour manipuler les outils et machines nécessaires à l'accomplissement des tâches.

ATOUTS

- Connaissance du SIMDUT à jour ;

TESTS REQUIS

Le Collège se réserve le droit de faire passer un examen médical aux personnes candidates, un test de français et un test de connaissances en lien avec le poste.

- > **LIEU DE TRAVAIL** : Cégep du Vieux Montréal, 255, rue Ontario Est, Montréal, H2X 1X6
- > **STATUT DE L'EMPLOI** : Régulier à temps complet de soir
- > **HORAIRE DE TRAVAIL** : 38,75 h/semaine : du lundi au vendredi de 15 h 15 à 23 h 30
- > **DÉBUT D'AFFICHAGE** : Le 24 août 2023
- > **FIN D'AFFICHAGE** : Le 7 septembre 2023 à 17 h
- > **ÉCHELLE SALARIALE** : 21,27 \$/heure et la prime de soir de 0,75\$/heure
- > **NOM DU PRÉDÉCESSEUR** : Alexandre Seers

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE :

- ***Pour soumettre votre candidature, vous devez utiliser uniquement les navigateurs suivants :
GOOGLE CHROME, MOZILLA OU FIREFOX***

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

Candidats provenant de l'interne

Rendez-vous sur le Portail des employés

Accédez à la section des Ressources humaines

Sélectionnez l'onglet Carrières au CVM puis l'onglet Emplois disponibles

En quelques clics, posez votre candidature.

Candidats provenant de l'externe

Rendez-vous à l'adresse :

<https://www.cvm.qc.ca/minisite/ressources-humaines/emplois-disponibles/>

En quelques clics, posez votre candidature.

Un poste informatique est disponible au service des ressources humaines au local 5.89.

Si vous éprouvez des difficultés : ressourceshumaines@cvm.qc.ca ou 514-982-3437 poste 2155

Le cégep du Vieux Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature.